



COLLOQUE

WIPO/GEO/BKK/13/INF/3
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 15 MARS 2013

Colloque mondial sur les indications géographiques

organisé par

l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

et

le Département de la Propriété Intellectuelle (DIP) de Thaïlande

Bangkok, 27 au 29 mars 2013

INFORMATION SUR LES CONFÉRENCIERS

établi par le Bureau international de l'OMPI

CARMEN PAZ ÁLVAREZ ENRIQUEZ

Carmen Paz Álvarez Enríquez est conseillère principale au cabinet du directeur national de l'Institut national de la propriété industrielle du Chili.

Juriste de formation, elle est titulaire d'un LL.M en droit de la London School of Economics. Dans le cadre des indications géographiques (IG), elle est l'auteur d'un livre intitulé "Wine Law and Appellations of Origin » et a été impliquée dans le programme Sceau d'Origine (« Sello de Origen ») et dans l'amendement de la loi sur la propriété industrielle du Chili, qui comprend les IGs et les appellations d'origine.

LEO BERTOZZI

Leo Bertozzi a été directeur du *Consortium Formaggio Parmigiano-Reggiano* de février 2001 à décembre 2012.

Après ses études en sciences agricoles, il a été responsable du projet de développement de l'agriculture en Sierra Leone (Afrique de l'Ouest) de 1976 à 1978. De 1979 à 1986, il a été le représentant des ONG italiennes au sein du Comité de liaison de la direction générale (DG) de la Commission européenne pour la coopération. Leo Bertozzi a également exercé la fonction de coordinateur de programmes européens de recherche de 1990 à 2000 et est l'auteur de publications scientifiques.

Membre fondateur et vice-président d'oriGin (Organisation pour un réseau international d'indications géographiques), il est également membre de l'AICIG (Association italienne des consortiums d'indications géographiques) et président du Comité italien de la Fédération internationale de laiterie.

HASITA DE ALWIS

Hasita De Alwis est directeur (Promotion) du Conseil du thé du Sri Lanka depuis 2008 et est responsable de la promotion du thé de Ceylan au niveau mondial.

Mr. De Alwis est diplômé en sciences de l'Université du Sri Lanka et occupe le poste de cadre supérieur au sein Conseil du thé du Sri Lanka depuis 29 ans. Au cours de son expérience au Conseil du thé, il a travaillé comme agent de promotion du thé de Sri Lanka pour l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale au Caire (Egypte) pendant six ans, de 1985 à 1991. Il a également mis en place en 1993 une nouvelle unité à Moscou (Russie) et a couvert les activités de promotion du thé de Ceylan dans les pays de la CEI jusqu'en 1996. Il a créé une nouvelle unité à Tokyo (Japon) en 2004 et s'est chargé des activités de promotion du thé de Ceylan dans la région Asie-Pacifique jusqu'en 2008.

LORETTA DORMAL MARINO

Loretta Dormal Marino est vice-directrice générale des affaires internationales de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI) de la Commission européenne.

Dans son poste actuel, elle est responsable des directions en charge des relations internationales, couvrant les négociations multilatérales et bilatérales en matière de produits agricoles et alimentaires, ainsi que de l'élargissement et de la politique de voisinage et des organisations internationales. Elle était précédemment en charge du développement rural et de

la politique de qualité des produits, l'agriculture biologique, l'environnement et le changement climatique dans l'agriculture. Elle était responsable des propositions sur le développement rural au sein de la politique agricole commune pour la période 2014-2020.

Elle a commencé sa carrière à la Commission européenne en 1983 à la DG affaires économiques et financières. Elle a ensuite travaillé dans le domaine des Fonds structurels ainsi que dans le domaine de l'éducation et de la culture. Avant de rejoindre la Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Mme Dormal Marino a occupé un poste de directrice à la DG concurrence.

Loretta est titulaire d'un diplôme en sciences politiques de l'Université de Padoue, Italie.

EKATERINA EGUTIA

Ekaterina Egutia est vice-présidente du Centre national de la propriété intellectuelle de Géorgie ("Sakpatenti"). Avant de rejoindre Sakpatenti, elle a travaillé pendant plusieurs années en tant que consultante juridique auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne (UE) sur une variété de projets, et a officié plus tard en tant que chef du Département juridique du Ministère des finances de la Géorgie.

Ekaterina Egutia a étudié à l'Université d'État de Tbilissi en Géorgie, à l'Université d'Helsinki et à l'Université des sciences appliquées d'Helsinki en Finlande. Elle a également étudié à l'Université de Lund en Suède. Elle a obtenu une licence en administration des affaires internationales de l'Université des sciences appliquées d'Helsinki, une maîtrise en droit des affaires de l'UE de l'Université de Lund. Elle a également obtenu un diplôme en droit de l'Université d'Etat de Tbilissi. Mme Egutia est avocate admise au barreau de Géorgie.

ADIL EL MALIKI

Adil El Maliki est directeur général de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) depuis 2008.

Depuis sa prise de fonction à l'OMPIC en 1993, il a occupé divers postes, comme ingénieur à la Division des industries chimiques, ainsi que chef de service du Registre central du commerce. De mars 1998 à octobre 2000, il a été chef de la Division des études commerciales au Ministère de l'industrie et du commerce, avant d'être nommé en 2000 en tant que chef de la Division information et communication (affaires juridiques et internationales, système d'information et documentation) à l'OMPIC.

Depuis octobre 2012, il travaille comme administrateur du Centre marocain de l'innovation et il est membre de la R and D Organisation marocaine depuis juillet 2011.

BENJAMIN FONTAINE

Benjamin Fontaine est actuellement président du Comité des indications géographiques de l'Association communautaire du droit des marques (ECTA). Il est Conseil en propriété intellectuelle enregistré depuis 2003 (CNCPI, France) et avocat admis au barreau d'Alicante (Espagne) depuis 2005.

Il est titulaire d'une maîtrise de droit privé de l'Université d'Orléans et d'un troisième cycle en propriété intellectuelle de l'Université d'Alicante.

Benjamin Fontaine est associé au Cabinet Ernest Gutmann Yves Plasseraud, E.G.Y.P., depuis 1999, où il est en charge de la direction de l'agence établie à Alicante. M. Fontaine possède une vaste expérience dans la poursuite judiciaire et le contentieux de marque, aussi bien en France qu'en Espagne, ainsi que devant l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI). Il conseille des clients français et étrangers dans divers secteurs - comme les cosmétiques, les produits alimentaires et le vin - sur les poursuites judiciaires en matière de propriété intellectuelle, sur la stratégie de protection des marques et sur les questions d'application des droits de propriété intellectuelle. Son domaine d'activité s'étend également au dessin ou modèle industriel, à la concurrence déloyale, au droit d'auteur ainsi qu'aux litiges en matière de nom de domaine.

Ces dernières années, Benjamin Fontaine a développé son expertise dans le domaine des indications géographiques, en particulier concernant leur interaction avec les marques. Il est l'auteur de plusieurs articles sur ce sujet, ainsi que d'un livre intitulé « Les indications géographiques et le système de la marque communautaire ».

SCOTT GERIEN

Scott Gerien est associé au cabinet d'avocats Dickenson Peatman et Fogarty (DP & F) à Napa Valley et dirige la pratique du cabinet en matière de propriété intellectuelle. Depuis son premier cas en 1996, Scott a exercé dans les domaines du droit des marques, des indications géographiques, du droit d'auteur et de la concurrence déloyale.

Les clients de Scott constituent un large éventail d'industries mais sa représentation dans le domaine des vignobles, brasseries et producteurs de spiritueux, lui a permis de développer une expertise particulière en ce qui concerne les questions de propriété intellectuelle qui touchent ces secteurs. Il est l'avocat des viticulteurs de la *Napa Valley* et à ce titre a été responsable de la protection et de l'application dans le monde entier de l'indication géographique *Napa Valley*, y compris la supervision de l'enregistrement de la *Napa Valley* comme indication géographique dans l'Union européenne, l'Inde, la Thaïlande, le Canada, le Brésil et la Chine.

Scott est membre du conseil de l'Association internationale des juristes du droit de la vigne et du vin (AIDV) et président du Sous-comité sur les indications géographiques de l'Association internationale pour les marques (INTA). Il est également co-auteur du modèle cadre INTA pour l'établissement d'un registre multilatéral des indications géographiques pour les vins et spiritueux en vertu de l'article sur les ADPIC 23(4). Scott a écrit de nombreux articles et donné des conférences dans le monde entier sur les questions de marques de vin et des indications géographiques.

MATTHIJS GEUZE

Matthijs Geuze, ressortissant des Pays-Bas, est actuellement chef du Service des enregistrements internationaux des appellations d'origine, Secteur des marques et des dessins et modèles de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). À ce titre, il est depuis 2009 responsable de l'administration du Registre international en vertu de l'Arrangement de Lisbonne et de la révision en cours du Système de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international.

Matthijs Geuze a rejoint le Bureau international de l'OMPI en 2002 où il était initialement, responsable de toutes les questions juridiques relatives aux opérations du système des enregistrements internationaux en vertu des traités administrés par l'OMPI, dans le domaine des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques. En décembre 2003, il devient membre du Cabinet du directeur général adjoint, responsable du

secteur des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, ou il a été impliqué dans les questions politiques, juridiques, administratives et institutionnelles relatives à ces domaines.

Après ses études, il a travaillé pour l'Office néerlandais des brevets de 1981 à 1989, au sein duquel il a été impliqué dans un travail législatif sur la propriété industrielle, ainsi que dans les négociations internationales sur les questions de propriété intellectuelle, notamment les marques, dans le cadre de l'Union européenne et l'OMPI.

En 1989, M. Geuze a rejoint le secrétariat du GATT à Genève, où il a assisté aux négociations du Cycle d'Uruguay sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC). De 1995 à 2002, il a exercé à Genève les fonctions de conseiller à la Division de la propriété intellectuelle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de secrétaire du Conseil des ADPIC de l'Organisation.

MARCUS HÖPPERGER

Marcus Höpperger est directeur de la Division du droit et des services consultatifs en matière de législation, Secteur des marques et dessins et modèles industriels de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Depuis qu'il a pris ses fonctions à l'OMPI en 1992, il a occupé divers postes ayant trait au droit international de la propriété industrielle (y compris les brevets, les marques, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels et les classifications internationales, ainsi que le Système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques, le Système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international).

Actuellement, il est secrétaire du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) de l'OMPI. Dans cette fonction, il a été responsable de la préparation et de la tenue de la conférence diplomatique de 2006 de l'OMPI, qui a adopté le Traité de Singapour sur le droit des marques.

MIGUEL ANGEL MEDINA

Miguel Angel Medina est partenaire associé et avocat PI au sein du Cabinet Elzaburu. Il est membre du Conseil de MARQUES (Association européenne des propriétaires de marques de commerce), président du Comité des indications géographiques et correspondant du bulletin d'information pour l'Espagne.

Il est diplômé en droit, en psychologie, et titulaire d'une maîtrise dans la pratique juridique, fiscale et de conseil, et est un coach certifié. Il intervient fréquemment dans le contentieux administratif des juridictions espagnoles en matière de propriété intellectuelle, devant l'Office espagnol des brevets et des marques, et devant l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI) et l'OMPI. Il est spécialisé dans les marques (nationales, internationales et marques communautaires), les indications géographiques, les noms de domaine, la concurrence déloyale et les questions connexes, et a conseillé un large éventail d'entreprises multinationales et d'organisations.

Il collabore en tant que professeur dans des facultés de droit sur des sujets relatifs aux marques et aux indications géographiques et intervient régulièrement lors d'événements nationaux et internationaux sur ces sujets. Il est l'auteur de plusieurs publications.

MILDRED MEDINA

Mildred Medina est la conseillère juridique du vice-ministre du commerce intérieur en charge du Ministère du commerce et de l'industrie de la République du Panama. Avant d'occuper ce poste, Mme Medina a servi au sein de ce Ministère comme avocate en négociations et a agi à titre de directrice nationale des négociations internationales.

Précédemment, Mme Medina a occupé les postes de spécialiste principale et greffière judiciaire au bureau du procureur, spécialisé dans les délits en matière de propriété intellectuelle et de sécurité informatique, au sein du Ministère public. En plus de cela, elle a travaillé pendant plusieurs années comme avocate au sein du Ministère du Président de la République du Panama.

GETACHEW MENGISTIE

Getachew Mengistie est consultant en propriété intellectuelle et avocat basé à Addis-Abeba, en Ethiopie, qui exerce dans la pratique privée depuis août 2008. Avant cela, il a été le premier directeur général de l'Office éthiopien de la propriété intellectuelle. Il a été la force motrice dans le développement du système de la propriété intellectuelle de l'Éthiopie et de la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle comme outil politique pour le développement.

M. Mengistie a mis en œuvre avec succès ou a contribué à la mise en œuvre d'un certain nombre de projets soutenus par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Union européenne et d'autres organisations internationales et bailleurs de fonds visant à renforcer les systèmes de propriété intellectuelle et la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement dans les pays africains.

M. Mengistie a écrit ou coécrit plusieurs ouvrages sur les questions liées à la propriété intellectuelle, l'accès aux ressources génétiques et d'autres domaines, qui sont publiés dans des livres, des revues internationales et des comptes rendus d'ateliers. Il intervient régulièrement en tant que conférencier lors de forums sur des sujets liés à la propriété intellectuelle au niveau national, sous-régional, régional, interrégional et international.

THIERRY MOYSSET

Thierry Moysset est gérant de la Société Forge de Laguiole, manufacture de couteaux, basée à Laguiole (France). Le nouveau défi de l'entreprise est de vendre des couteaux Forge de Laguiole à travers le monde, en expliquant la différence entre les couteaux Laguiole, qui sont faits à la main à Laguiole, et les couteaux Laguiole qui sont produits ailleurs.

Avant d'occuper en 2007 son actuel poste, Thierry a travaillé pour le constructeur automobile Peugeot, d'une part dans la production et, plus tard dans la conception de sites de production.

En 1999, il intègre le groupe Alcatel (division batteries) où il a eu pour mission d'améliorer les ateliers et restructurer la production. En 2001, il s'établit en Aveyron pour le leader français de l'ameublement (Simons, Dunlopillo, Tréca Steiner ...) pour restructurer la division "cuisine". Dans le même temps, il participera à des démarrages de production portant sur les importations à grande échelle.

M. Moysset est diplômé de l'École des Mines (France).

ALAN PARK

Alan est employé en tant que conseiller juridique de l'Association Scotch Whisky, l'association professionnelle de l'industrie du whisky écossais basée à Édimbourg, qui est responsable de la protection et de la promotion de Scotch Whisky dans le monde entier.

Alan est diplômé en droit de l'Université de Glasgow. Il a ensuite suivi une formation d'avocat en contentieux, avant de devenir associé dans un cabinet d'avocats à Glasgow, responsable d'une série de contentieux en affaires civiles et dans des cas de défense pénale. Il a également conseillé des *start-up* technologiques et a été coorganisateur de la branche écossaise du «*First Tuesday Technology Networking Forum*».

Motivé par la possibilité de travailler dans un secteur vital pour l'économie écossaise, Alan a quitté la pratique privée en 2003 pour rejoindre l'équipe juridique interne de l'Association Scotch Whisky pour se spécialiser dans les litiges de propriété intellectuelle. Il est responsable de la protection juridique de Scotch Whisky dans un certain nombre de pays à travers le monde et a traité plusieurs demandes d'enregistrement Scotch Whisky en tant qu'indication géographique. Son travail comprend également la supervision des litiges, des oppositions en matière de marques et des enquêtes, et informe les fonctionnaires et les politiciens sur les questions de protection juridique. Il entreprend actuellement des études supérieures dans la résolution des différends internationaux.

FABIO RUSSO

Fabio Russo est spécialiste principal du développement industriel du Service d'appui au secteur privé et à la promotion des investissements et de la technologie de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Depuis 2004, il est responsable de l'export des PME de l'ONUDI et du «*Origin Consortia Programme* ».

Depuis qu'il a pris ses fonctions à l'ONUDI en 1992, il a dirigé divers projets pour le développement du secteur privé dans le monde entier. Son principal domaine d'expertise porte sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et le développement de réseau.

LARRY SAIT MULING

Larry Sait Muling est directeur principal du Conseil du poivre de Malaisie. Il a rejoint le Conseil du poivre de Malaisie en tant qu'agent de promotion du marché. Au cours de son expérience au sein du Conseil, il a dirigé la Division du personnel, la Division des services industriels, et est actuellement le chef de la Division de développement des marchés et de la commercialisation.

Il a participé à divers événements de promotion du marché en Australie, au Japon, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis d'Amérique et en Allemagne. Il a également participé à diverses conférences et manifestations internationales liées au commerce du poivre.

PAJCHIMA TANASANTI

Mme Pajchima Tanasanti est actuellement directrice générale du Département de la propriété intellectuelle (DPI), Ministère du commerce de Thaïlande, poste auquel elle a été nommée en 2009.

Elle a commencé sa carrière à la Direction de l'enregistrement des entreprises jusqu'à ce que le gouvernement de la Thaïlande établisse le DIP en 1992 (qui fait partie du Département de l'enregistrement des entreprises). Elle a ensuite occupé plusieurs postes de direction en particulier, directrice du Centre de coordination pour la répression de la violation des droits de propriété intellectuelle en 1994, directrice du Bureau du droit d'auteur en 1999, directrice du Bureau des marques en 2002, et vice-directrice générale en 2008. En plus de son poste de directrice général du DIP, elle a créé le Groupe des indications géographiques (sous le Bureau des marques) en 2003, et a joué un rôle important, entre 2011 et 2013, en tant que présidente du Groupe de travail de l'ASEAN sur la coopération en matière de propriété intellectuelle (AWGIPC).

Mme Pajchima Tanasanti est diplômée en droit et est titulaire d'une maîtrise des arts (administration publique) de l'Université de Thammasat (Thaïlande).

CRAIG THORN

Craig Thorn est un partenaire fondateur du Cabinet DTB Associates, un cabinet de conseils juridiques et de services spécialisés dans le commerce international. À ce titre, il a travaillé avec un certain nombre d'entreprises et d'associations professionnelles afin d'identifier et de donner priorité au commerce, à la réglementation, à la propriété intellectuelle (PI) et aux questions de politique publique et d'élaborer des stratégies pour y faire face. Il a représenté des clients sur des questions sensibles de commerce et de réglementation dans les organisations internationales, lors de réunions avec des organismes gouvernementaux et des forums publics. Il maintient un large éventail de contacts au sein des gouvernements, des organisations internationales, des entreprises et des associations professionnelles dans le monde entier.

Craig Thorn possède plus de 25 années d'expérience dans le domaine du commerce international et de la politique de réglementation. Il est reconnu comme un expert dans les négociations commerciales, le droit du commerce international et les obstacles réglementaires et a témoigné sur ces questions devant les comités du Congrès. Il est l'auteur de plusieurs publications.

THU-LANG TRAN WASESCHA

Thu-Lang Tran Wasescha est actuellement conseillère à la Division de la propriété intellectuelle à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Elle assume également la tâche de secrétaire de la Session extraordinaire du Conseil des ADPIC (groupe de négociation sur l'établissement d'un registre multilatéral des indications géographiques pour les vins et les spiritueux).

Après un stage dans un cabinet genevois spécialisé dans le dépôt des marques et d'autorisation de mise sur le marché des médicaments, elle a travaillé à l'OMPI de 1976 à 1986 comme juriste/juriste principale dans la Division de la propriété industrielle. De 1986 à 2000, elle a occupé le poste de juriste principale, puis de chef de la Division des affaires internationales à l'Institut Fédéral Suisse de la Propriété Intellectuelle (IPI). A ce titre, elle a participé aux travaux de divers fora internationaux, dont l'OMPI, le GATT/OMC, l'OMS, la CDB, la FAO, l'OCDE et l'AELE, et à la négociation de plusieurs accords bilatéraux et plurilatéraux entre la Suisse et des pays tiers. Dans le Cycle d'Uruguay du GATT, elle fut chef adjoint de l'équipe suisse en charge de la négociation du futur accord sur les ADPIC.

MASSIMO VITTORI

Massimo Vittori est actuellement directeur en charge de la planification stratégique et de la gestion globale d'oriGIn.

Auparavant, il a travaillé comme conseiller juridique au Centre du commerce international (ITC) - une agence de l'ONU / OMC en matière d'assistance technique - où il était responsable de divers projets dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'harmonisation du droit commercial, contacts pour les PME et les mécanismes en matière d'alternatives au règlement des différends d'affaires. Massimo a également travaillé pour le Programme d'examen de la politique d'investissement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Massimo est titulaire d'un LL.M. en droit de la propriété intellectuelle de l'Université de Turin (Italie) et d'une maîtrise en droit international de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève (Suisse). Il délivre régulièrement des séminaires sur les indications géographiques, les marques et les questions liées au commerce dans diverses universités européennes. Il a écrit et est co-auteur de plusieurs articles et publications sur la propriété intellectuelle, les indications géographiques et le droit des affaires.

CHENG YIQUN

Cheng Yiqun est un haut fonctionnaire de la Division des affaires juridiques de l'Administration d'État pour l'Industrie et le Commerce (SAIC) de la République populaire de Chine.

Mme Cheng Yiqun, avocate, représente régulièrement l'Office des marques devant les tribunaux en matière d'examen administratifs et de poursuites judiciaires. Elle est également impliquée dans la rédaction et la révision de la loi chinoise sur le droit des marques et des règlements pour l'application de la Loi sur les marques de la République populaire de Chine. Avant cela, elle a obtenu son doctorat en droit civil et en droit économique à l'Université chinoise de science politique et de droit (CUPL).

[Fin du document]